



BUDGET PRINCIPAL

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET DU BUDGET PRIMITIF 2024

1. ELEMENTS DE CONTEXTE

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 prévoit que les communes, quelle que soit leur strate démographique, rédigent une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif.

A. ELEMENTS DE CONTEXTE NATIONAL ET MONDIAL

Sources : Rapports et supports de la Banque Postale et de la Caisse d'Epargne – Janvier / Février 2024

Contexte général :

Au niveau mondial, l'année 2023 a été marquée par des niveaux d'inflation encore élevés. La zone euro est rentrée dans l'année 2024 avec une croissance faible, alors que les Etats-Unis connaissent actuellement une croissance dynamique.

Cela reflète en partie la différence de nature des soutiens publics depuis 2020 :

- En Outre-Atlantique, l'amplitude des mesures adoptées a contribué à un excès de demande, en partie à l'origine du retour de l'inflation
- En Europe, les gouvernements ont globalement opté pour des dispositifs visant à préserver l'activité face d'abord à la crise Covid puis face à la crise énergétique du printemps 2022.
- En Chine, l'activité industrielle a retrouvé sa tendance d'avant la crise Covid. Le point d'achoppement y reste toujours l'immobilier (les mises en chantier ont diminué de 60% depuis août 2021) mais les autorités ne voient peut-être pas négativement l'assainissement en cours après les excès du passé.

Le reflux de l'inflation (mesurée sur un an) qui a été observé courant 2023 a marqué une pause en décembre en zone euro, en raison d'une moindre contribution négative des prix de l'énergie. Globalement l'inflation sous-jacente se situe encore assez nettement au-dessus des cibles des banques centrales (aux Etats-Unis, cela tient en partie à l'inertie des loyers). Les banques centrales pourraient donc se montrer plus prudentes que ce qu'anticipent les investisseurs. Selon La Banque postale, les prévisions d'inflation pour 2024 oscillent entre 2,5% et 3% pour la France et entre 2,7% et 3,3% pour la zone euro.

Pour 2024, les interrogations portent :

- Sur le risque de détérioration du marché du travail et sur la résilience des entreprises qui ont pour l'instant plutôt bien résisté aux chocs ayant affecté leur environnement.
- Sur l'impact de la désinflation sur la consommation des ménages
- Sur les aléas liés aux crises géopolitiques successives

Enfin, d'après la Loi de Finances 2024 (LFI 2024), le déficit et la dette publics se rétabliront graduellement :

- La fin des mesures liées aux crises sanitaire et énergétique devrait contribuer à la réduction du déficit public à -5,49 % en 2023 et -4,4% du PIB en 2024. Le déficit 2023 s'élève à 154 Milliards pour un PIB de 2 803 Milliards d'euros. Le total de la dette publique française s'élève à 3 102 Milliards d'euros.
- La fin du bouclier tarifaire sur le gaz et l'électricité contribuera à une baisse des dépenses publiques de 14,8 milliards d'€ en 2024.
- La hausse des salaires des fonctionnaires et le financement de la transition énergétique contribuent au maintien d'un déficit élevé (2,7% à horizon 2027).
- Le ratio dette / PIB est passé de 114,6% en 2020 à 111,8% en 2022. Le gouvernement prévoit une réduction de ce ratio à partir de 2025 à un rythme très modéré pour atteindre 108,1% en 2027.

La trajectoire des finances publiques décrite par le gouvernement repose sur des hypothèses optimistes et reste soumise à des facteurs sous-jacents haussiers.

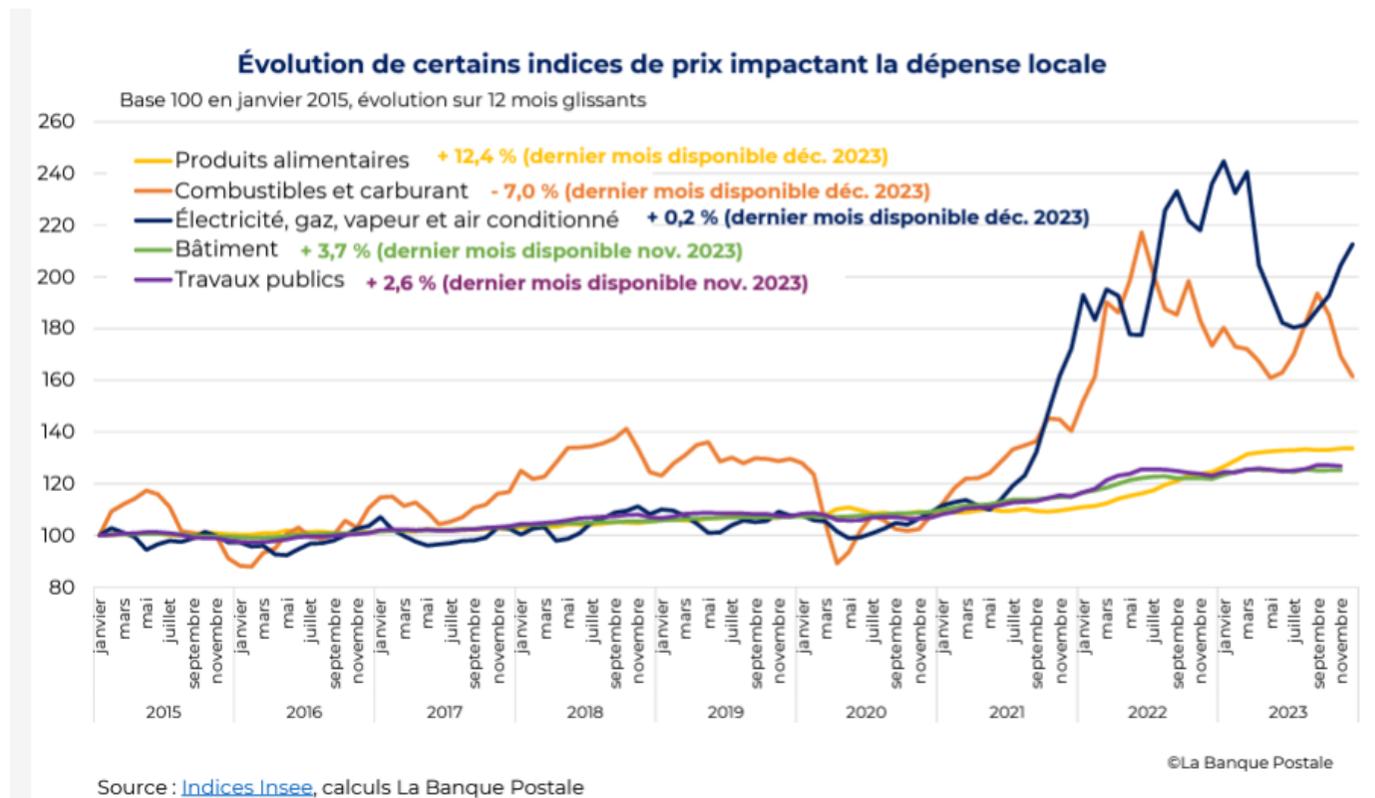
Pour réduire significativement le déficit public et tendre vers le rétablissement du ratio dette/PIB sur une trajectoire soutenable, de nouvelles coupes budgétaires structurelles sont à prévoir, d'autant plus que la charge de la dette restera élevée sous le double effet de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation de son encours.

B. ELEMENTS DE CONTEXTE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Contexte des collectivités locales :

Fin 2022, la situation plus favorable a permis aux collectivités territoriales (Régions, Départements, Bloc communal) d'aborder 2023 plus sereinement. Elles ont néanmoins été confrontées aux défis de l'inflation, de la hausse des coûts d'énergie et des frais de personnel.

Ainsi, les dépenses de fonctionnement des collectivités locales (226,2 milliards d'euros) ont progressé de 5,8 % en 2023.
 Pour exemple :



Les recettes de fonctionnement (268,3 milliards d'euros) ont progressé à hauteur de 3,2%. Elles ont été soutenues par les impôts assis sur le foncier, particulièrement dynamiques grâce à la revalorisation des valeurs locatives de 7,1 %.

Le produit des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) doit enregistrer une baisse autour de – 20 %, en raison de la dégradation du marché de l'immobilier.

L'investissement, toujours dynamique en 2023 (+ 9,1 %) a été financé par une épargne en repli de 9 %, un nouveau recours à l'endettement et un prélèvement de près de 4 milliards d'euros sur les fonds de roulement.

La loi de finances 2024 et ses dispositions concernant les collectivités territoriales :

Pour rappel, la loi de finances prévoit de réduire le déficit public à 4,4% du produit intérieur brut (PIB) en 2024, après 4,9% en 2023.

Elle comporte plusieurs dispositions concernant le secteur public local :

- Augmentation de la **dotation globale de fonctionnement** (DGF) de 320 millions d'euros en 2024 (exactement comme en 2023), pour atteindre 27,24 milliards d'euros. Cette hausse bénéficie pour l'essentiel aux communes : 150 millions d'euros sont affectés à la dotation de solidarité urbaine (DSU) et 150 millions d'euros à la dotation de solidarité rurale (DSR).
- Elargissement du bénéfice de la dotation particulière élus locaux (DPEL) à toutes les communes de moins de 1 000 habitants.
- Elargissement de la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales à l'ensemble des communes rurales dont une partie du territoire est couverte par une aire protégée ou jouxte une aire marine protégée.
- Instauration d'une obligation pour les collectivités et les groupements de plus de 3 500 habitants de se doter d'un "budget vert", c'est-à-dire un document budgétaire présentant l'impact environnemental de leurs dépenses.
- Alignement de la fiscalité des meublés de tourisme sur celle de la location de long terme (suppression de l'avantage fiscal qui permettait aux locations touristiques d'exclure 71% de leur chiffre d'affaires annuel de leur base imposable).
- Fusion de trois dispositifs existants : les zones de revitalisation rurale (ZRR), les bassins d'emploi à redynamiser (BER) et les zones de revitalisation des commerces en milieu rural (Zorcomir). Le dispositif devient France Ruralités Revitalisation.
- Augmentation de 2,5 milliards d'euros en 2024 (contre 2 milliards l'an dernier) du **Fonds Vert** destiné à soutenir les investissements des collectivités et de leurs groupements en faveur de la transition écologique. **En prévoyant au sein de cette enveloppe un montant de 500 millions d'euros pour le plan de rénovation énergétique et de renaturation des établissements scolaires.**
- Prolongation du dispositif d'amortisseur électricité mais avec des modalités plus restrictives.
- Assouplissement des conditions d'augmentation des taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : déliaison partielle des taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) et du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (la première peut être augmentée sans toucher au taux de la seconde).
- Réintégration dans l'assiette du FCTVA des dépenses d'aménagement de terrains.
- **Revalorisation des bases locatives de 3.9 % en 2024.**

2. SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

A – RATIOS D'ANALYSE

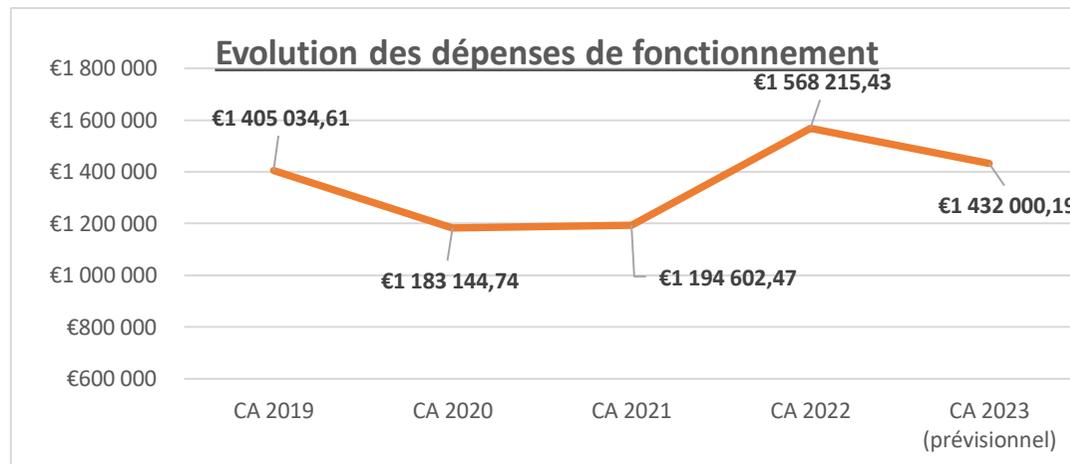
• Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement connaissent une baisse significative en 2023 : - 8,68 % par rapport à 2022.

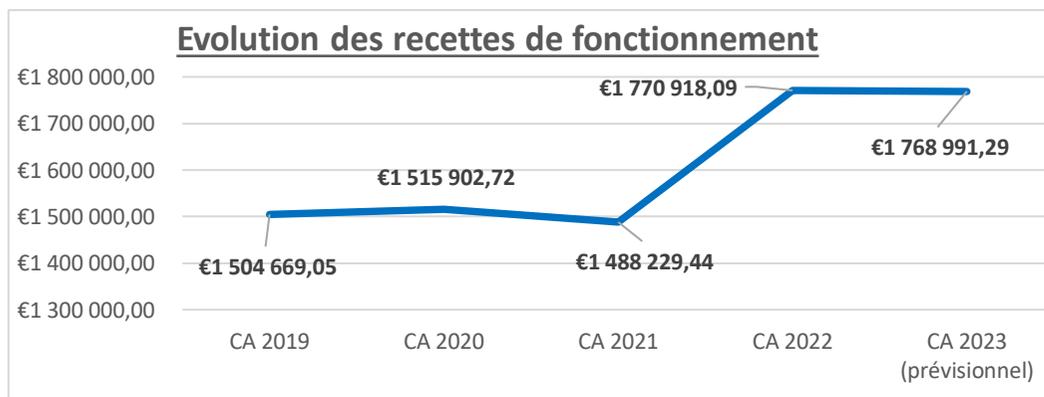
Cela s'explique par la non reconduction d'une dépense de 230 000 € (compte 675 – Valeurs comptables des immobilisations cédées) consécutive à la vente de Kermec.

Cette dépense en moins a permis d'amortir le choc de la crise énergétique : + 14 000 € pour l'électricité et + 50 000 € pour les combustibles (gaz).

Ramené au nombre d'habitants (population DGF – 2402 habitants), le montant des dépenses réelles de fonctionnement représente en 2023, 591.21 € / hab. (788 € / habitant en moyenne pour notre strate en 2022)



• Les recettes de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement connaissent une stabilité en 2023 (- 0.11%) et représente 736,47 € par habitant (pop. DGF). Pour la strate de la commune, elle est de 985 €.

Ce résultat est à relativiser :

- 2022 : + 230 000 € liés à la cession de 2023 d'immobilisation
- 2023 : + 200 000 € de recettes fiscales, de dotations et de subventions diverses.

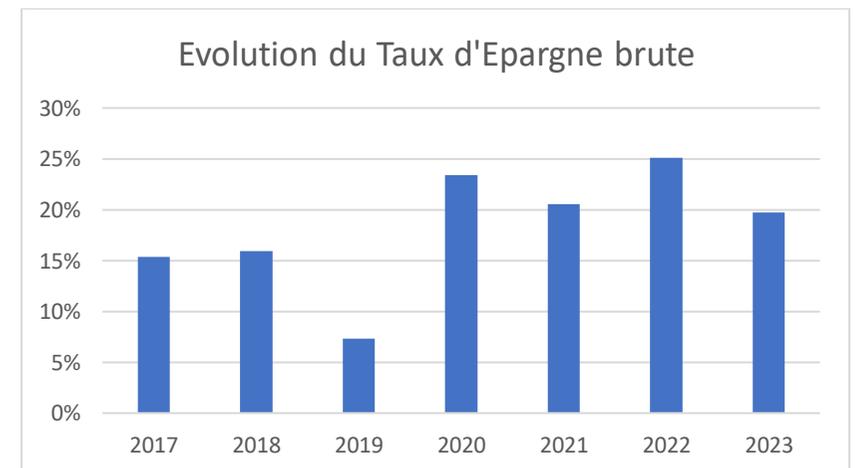
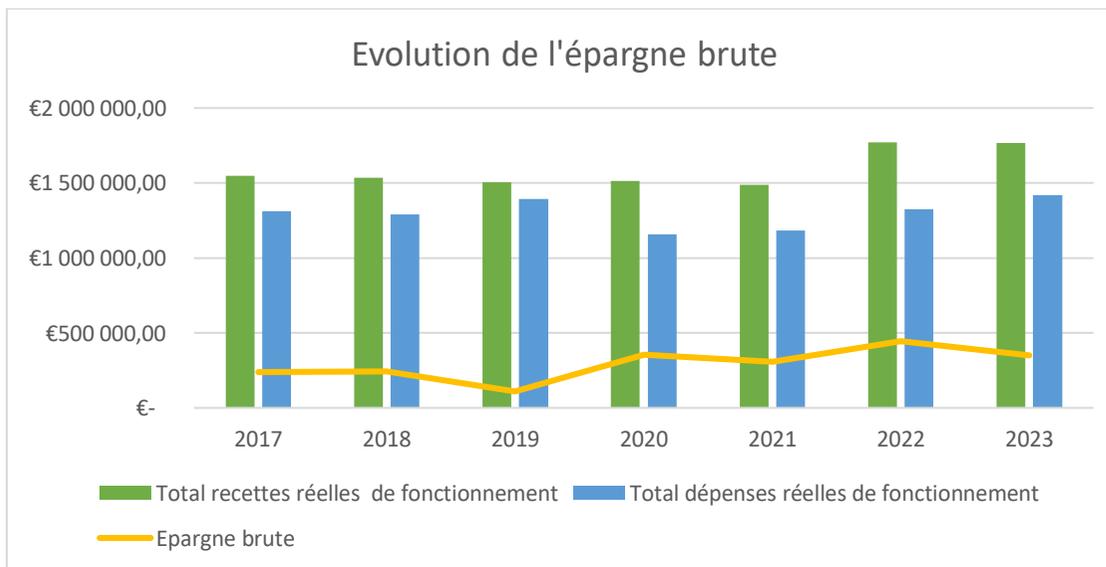
- **L'épargne brute**

L'épargne brute, ou autofinancement brut, correspond à l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement, intérêts de la dette compris. Elle permet de calculer la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement, sans nécessairement recourir à un nouvel emprunt.

En 2023, son montant s'élève à **348 902.77 €**.

Le taux d'épargne brute indique le pourcentage que représente l'épargne par rapport aux recettes réelles de fonctionnement.

En 2023, il est de 20 %.



3- ANALYSE DE LA DETTE

La commune de Tréméven rembourse 10 emprunts :

- 7 emprunts à taux fixe
- 3 emprunts à taux variable

Les emprunts ont été réalisés pour financer des opérations d'équipement (travaux, voirie, etc.) sur les périodes suivantes :

- 2006-2014 : 1 310 000 €
- 2014-2020 : 1 035 000 €

Le capital restant dû au 01/01/2024 est **1 043 566 €**, il sera de **895 907.19 €** en fin de période.

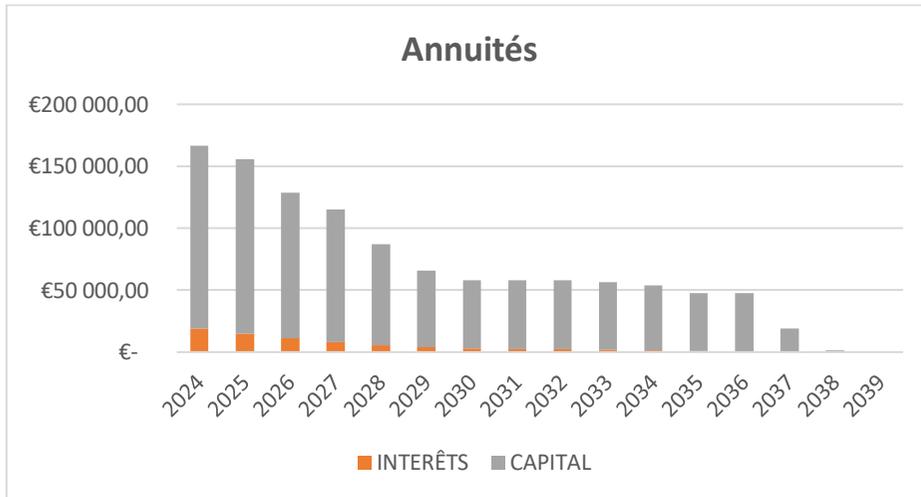
- Emprunts à taux fixe

N°	ORGANISMES	OBJET	TAUX %	DEBUT	FIN	CAPITAL	INTERET	CAPITAL RESTANT DU	INTERETS RESTANT DU
E29	CREDIT MUTUEL	Travaux 2009	4,05	21/12/2009	30/01/2024	250 000,00 €	69 442,41 €	16 062,29 €	650,52 €
E32	CREDIT MUTUEL	Travaux de voirie	4,76	30/01/2013	30/07/2027	300 000,00 €	120 116,15 €	101 653,94 €	11 185,58 €
E34	CAISSE DES DEPOTS	Travaux bâtiments	0	24/06/2017	30/06/2036	480 000,00 €	-	312 000,00 €	-
E36	CAISSE DES DEPOTS	Travaux presbytère et ancienne mairie	1,62	01/12/2017	01/09/2037	350 000,00 €	60 076,80 €	252 444,59 €	29 483,21 €
E37	CREDIT MUTUEL	Colombarium	1,17	01/02/2018	30/01/2033	35 000,00 €	3 114,14 €	21 583,41 €	1 199,32 €
E38	CREDIT MUTUEL	Voirie 2018	1,63	25/05/2018	30/05/2038	60 000,00 €	9 902,30 €	43 500,00 €	5 229,28 €
E39	BANQUE POSTALE	Travaux	1,02	01/10/2019	01/07/2034	110 000,00 €	8 813,05 €	80 520,39 €	4 597,68 €

- Emprunts à taux variable

N°	ORGANISMES	OBJET	TAUX % à la date de signature	DEBUT	FIN	CAPITAL	CAPITAL RESTANT DU	TAUX % au 01/01/2024
E30	CREDIT AGRICOLE	Travaux 2010	1,6	05/01/2011	15/01/2026	300 000,00 €	47 150,04 €	4,43
E31	CREDIT MUTUEL	Voirie 2011	2,79	30/03/2012	30/12/2026	160 000,00 €	37 547,53 €	3,952
E33	BANQUE POSTALE	Travaux	1,877	23/10/2013	01/01/2029	300 000,00 €	131 104,08 €	5,565

- **Annuités de la dette**



L'annuité de la dette correspond aux sommes que la collectivité versera au cours de l'année budgétaire pour rembourser une partie du capital (Chapitre 16 – section d'investissement) et pour payer ses intérêts (chapitre 66 – Section de fonctionnement).

Elle s'est élevée à 195 618.54 € en 2023 et sera de 169 599.92 € en 2024.

- **Taux d'endettement et délai de désendettement**

Le délai de désendettement (encours de dette / épargne brute) est de 2.71 ans.

Plus le nombre d'années est faible, plus le levier du recours à l'emprunt est actionnable.

Selon les repères actuels :

- Inférieur à 5 ans : confortable
- Entre 5 et 10 ans : vigilance
- Supérieur à 10 ans : compliqué

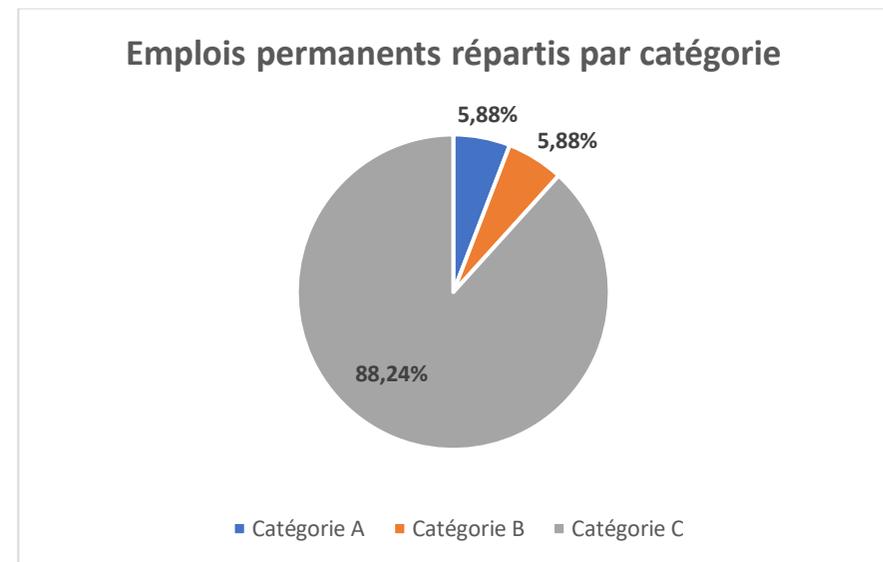
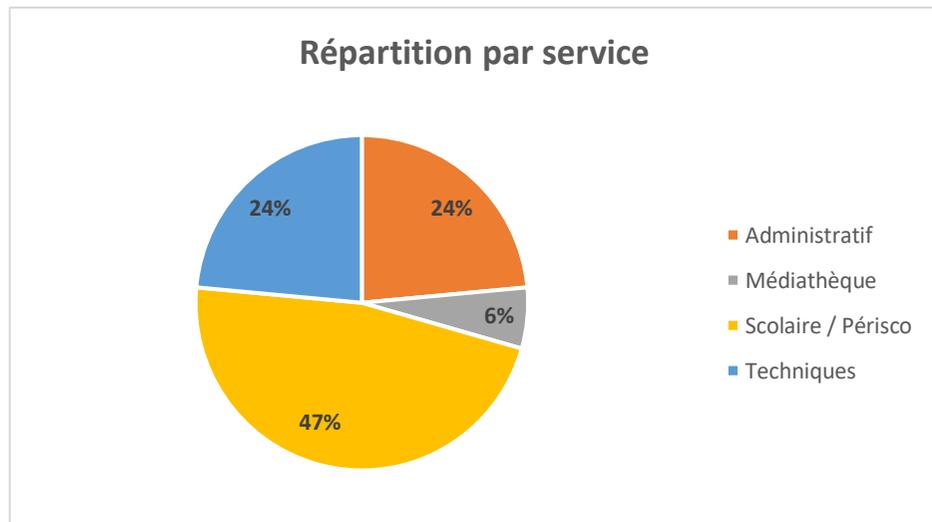
Le taux d'endettement de la commune (dette / recettes réelles de fonctionnement) est de 59 % (la moyenne de la strate est de 69.5 %).

4- EFFECTIFS COMMUNAUX ET MASSE SALARIALE

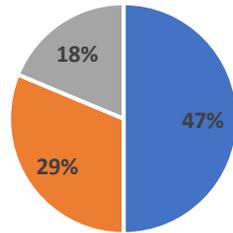
Au 31/12/2023, la commune de Tréméven compte :

- 17 emplois permanents
- 3 emplois non permanents (remplacement d'agents indisponibles)
- 1 apprentie (service scolaire)

Le nombre d'équivalent temps plein (ETP) est passé de 13.98 en 2016 à 15.83 en 2024 : création d'un poste à temps non complet (28heures hebdo) au service périscolaire et création d'un poste à temps complet au Service Administratif, mutualisé avec la commune de Locunolé.



Répartition par tranche d'âges



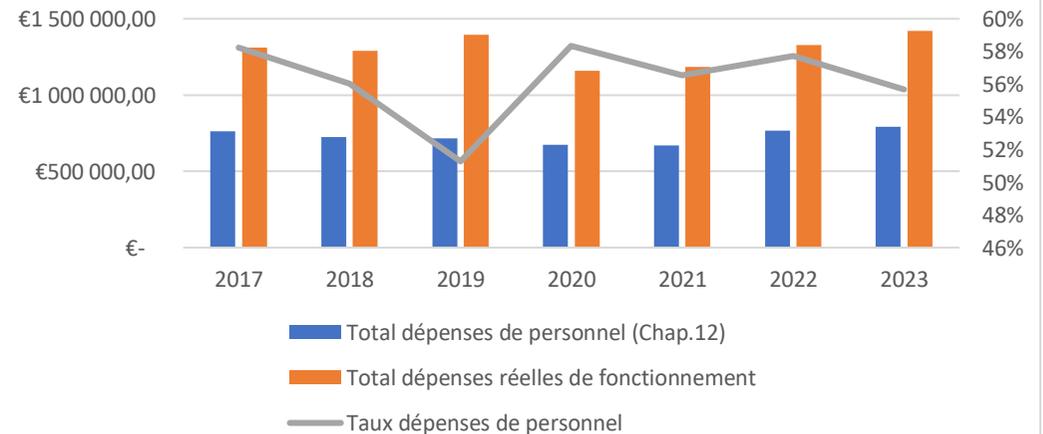
■ + de 55 ans ■ 40 - 54 ans ■ 20 - 39

Au 31/12/2023, les dépenses de personnel (inscrites au chapitre 12) s'élevaient à 790 868,33€ et représentaient 56 % des dépenses réelles de fonctionnement.

On note une relative stabilité depuis plusieurs années, malgré la valorisation des indices de rémunération et du point d'indice. On reste néanmoins au-dessus de la moyenne des collectivités de cette strate : 51 % en 2022

Le budget alloué aux dépenses de personnel pour 2024 est de 834 500 €, soit 54 % des dépenses réelles de fonctionnement 2024.

Evolution des dépenses de personnel / aux dépenses réelles de fonctionnement



5- ETAT ANNUEL DES INDEMNITES DES ELUS (2023)

NOM Prénom	Fonction	Brut	Net à payer avant impôt
AUFFRET Annie	Conseillère municipale	316,38 €	273,68 €
BLAUHELLIG Sandra	Conseillère municipale	78,51 €	68,68 €
CAUDAN Monique	Maire	19 467,42 €	16 839,36 €
DAVID Anthony	Conseiller délégué	1 533,74 €	1 326,66 €
DERRIEN Christine	Conseillère municipale	316,38 €	273,68 €
DERRIEN Dominique	Adjoint au Maire	7 178,58 €	6 209,46 €
FLATRES Pascal	Conseiller délégué	1 455,23 €	1 258,75 €
FOUCHER Aurélie	Adjointe au Maire	7 178,58 €	6 209,46 €
HELOU Roland	Adjoint au Maire	5 993,88 €	5 184,75 €
KERVEADOU Dominique	Adjointe au Maire	5 653,94 €	4 890,68 €
LE DORZE Théodore	Adjoint au Maire	377,11 €	326,20 €
LE GOFF Bernard	Conseiller municipal	316,38 €	273,68 €
LE GUILLOUX Muriel	Conseillère municipale	1 623,31 €	1 282,54 €
LE MARRE Noémie	Conseillère municipale	237,87 €	205,75 €
LE TUTOUR Joël	Adjoint au Maire	1 504,19 €	1 301,10 €
LOUVEL Christel	Conseillère municipale	316,38 €	273,68 €
PENSEC Ludovic	Conseiller municipal	316,38 €	273,68 €
PRAT Cathy	Conseillère déléguée	1 873,68 €	1 620,72 €
PRIMAT Alain	Conseiller municipal	316,38 €	273,68 €
QUENTEL Jean-Claude	Adjoint au Maire	7 178,58 €	6 209,46 €
VALEGANT Jérôme	Conseiller délégué	210,14 €	181,78 €
TOTAL		63 443,04 €	54 757,43 €

6- PRESENTATION DU CA 2023 ET DU BP 2024

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses de Fonctionnement

M57	CA 2022	BP + DM 2023	CA 2023	Proposition 2024 - M57
11 - Charges à caractère général	439 869,50 €	580 000,00 €	500 106,37 €	538 500,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	765 245,41 €	834 000,00 €	790 868,33 €	834 500,00 €
014 - Atténuations de produits	455,00 €	500,00 €	- €	2 202,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	89 559,74 €	97 750,00 €	88 655,06 €	107 350,00 €
TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	1 295 129,65 €	1 512 250,00 €	1 379 629,76 €	1 482 552,00 €
66 - Charges financières	22 304,12 €	24 300,00 €	24 204,92 €	22 440,82 €
67 - Charges exceptionnelles	8 001,00 €	17 000,00 €	16 203,20 €	25 600,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	691,66 €	1 000,00 €	50,64 €	1 000,00 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	200,00 €	- €	- €
TOTAL DEPENSES REELLES (Total dépenses Gestion Courante +66+67+68+022)	1 326 126,43 €	1 554 750,00 €	1 420 088,52 €	1 531 592,82 €
023 - Virement à la section d'investissement	- €	305 103,96 €	- €	321 352,24 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	242 089,00 €	12 500,00 €	11 911,67 €	16 000,00 €
TOTAL PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	242 089,00 €	317 603,96 €	11 911,67 €	337 352,24 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 568 215,43 €	1 872 353,96 €	1 432 000,19 €	1 868 945,06 €

Les postes de dépenses les plus importants pour le chapitre 11 :

Article 60612 – Energie et Electricité

	BP + DM 2022	CA 2022	BP + DM 2023	Réalisé 2023	Réalisé %
60612 – Energie - Electricité	31 000 €	40 550,78 €	90 000,00 €	54 234.46 €	60,26%

Contexte :

- Sortie progressive du bouclier tarifaire (augmentation de la TICFE – Taxe Intérieure de Consommation des Fournisseurs d’Energie) au 01/02/2024) et rehaussement des seuils de déclenchement de l’amortisseur et maîtrise de notre consommation d’énergie (2021 : 152 MWh et 2022 : 141 MWh)
- Simulation de facture du Groupement d’achat pour 2024 : 50 569 € sans bouclier et sans amortisseur
- Proposition 2024 : 60 000 €

Article 60621 – Combustibles

	BP + DM 2022	CA 2022	BP + DM 2023	Réalisé 2023	Réalisé %
60621 - Combustibles	26 000,00 €	23 367,31 €	110 000,00 €	94 182,14 €	85,62%

Contexte :

- Baisse progressive du prix du gaz naturel sur le marché mondial (-13% entre février 2024 et mai 2023)
- Groupement d’achat (TOTAL ENERGIE) : prévoit une baisse de 50% par rapport à 2023 et envisage un coût de 60 779 € (consommation 2021)
- Proposition 2024 : 80 000 €

Article 60623 – Alimentation

	BP + DM 2022	CA 2022	BP + DM 2023	Réalisé 2023	Réalisé %
60623 - Alimentation	10 000,00 €	5 258,55 €	60 000,00 €	59 671,65 €	99,45%

Contexte :

- La prestation d'ANSEMBLE était imputé jusqu'en 2022 au compte 611 – Prestations de service avant d'être prise en charge sur le compte 60623.
- Le prestataire ANSEMBLE applique une augmentation de 7,166 % sur ces produits
- Le nombre moyen de repas servi quotidiennement reste stable (environ 170 repas / jour)
- Proposition 2024 : 65 000 €

Dépenses Voirie

	BP + DM 2022	CA 2022	BP + DM 2023	Réalisé 2023	Réalisé %
615231 - Entretien et réparations voiries	70 000,00 €	62 262,96 €	70 000,00 €	76 862,34 €	109,80%
615232 - Entretien et réparations réseaux	5 000,00 €	4 777,39 €	5 000,00 €	5 621,49 €	112,43%

Contexte :

- Concerne l'élagage, l'entretien des fossés et des routes pour la Voirie et réseaux électriques
- 2024 : campagne du curage des fossés à mettre en place
- Proposition 2024 : Maintien à 70 000 € pour la voirie et à 5 000 € pour les réseaux

Fêtes et cérémonies

	BP + DM 2022	CA 2022	BP + DM 2023	Réalisé 2023	Réalisé %
6232 - Fêtes et cérémonies	10 000,00 €	13 541,20 €	10 000,00 €	17 104,68 €	171,05%

Contexte :

- Concerne les Animations (Théâtre plein air, concerts, spectacles, etc.) et les diverses commémorations
- Volonté de maintenir les animations et évènements en 2024
- Proposition 2024 : passer le budget à 15 000 €

Dépenses du chapitre 12 :

	BP + DM 2022	CA 2022	BP + DM 2023	Réalisé 2023	Réalisé %
012 - Charges de personnel et frais assimilés	780 000,00 €	765 245,41 €	834 000,00 €	790 868,33 €	94,83%

	BP + DM 2022	CA 2022	BP + DM 2023	Réalisé 2023	Réalisé %
013 - Atténuations de charges	30 000,00 €	28 425,39 €	90 000,00 €	42 003,72 €	46,67%
6419 - Remboursement sur rémunération du personnel	30 000,00 €	26 425,39 €	90 000,00 €	42 003,72 €	46,67%

Contexte :

- Hausse de 5 points d'indice pour tout le monde (de 4,85 à 4,92 €)
- Avancement d'échelons et de grade à déterminer pour 2024
- Stabilité des effectifs
- Propositions 2024 : Maintien à 834 500 € et prévision de 60 000 € en atténuation de charge

Dépenses du chapitre 65 :

Contexte :

- Hausse de 5 points d'indice pour indemnités des élus : + 4 000 €
- Stabilité des demandes de subventions
- Participation aux frais de fonctionnement de l'Espace Jeunes de Querrien (entente) : + 5000 €
- Prévisionnel 2024 : 107 350 €

Dépenses du chapitre 66 :

Contexte :

- 3 emprunts ont été conclu à taux variable
- Intérêts 2024 prévisionnels : 21 940,82 €

- **Recettes de Fonctionnement**

M57	CA 2022	BP + DM 2023	CA 2023	Proposition 2024 - M57
013 - Atténuations de charges	28 425,39 €	90 000,00 €	42 003,72 €	60 000,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	94 109,63 €	125 000,00 €	97 071,19 €	121 000,00 €
73 - Impôts et taxes	972 528,93 €	1 080 000,00 €	1 083 542,39 €	1 141 077,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	432 973,02 €	501 000,00 €	528 557,15 €	482 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	9 026,67 €	10 000,00 €	7 621,42 €	11 000,00 €
RECETTES DE GESTION DES SERVICES	1 537 063,64 €	1 806 000,00 €	1 758 795,87 €	1 815 077,00 €
76 - Produits financiers	10,76 €	- €	23,92 €	23,00 €
77 - Produits exceptionnels	233 843,69 €	- €	10 171,50 €	500,00 €
TOTAL RECETTES REELLES (total des recettes de gestion des services + 76 +77)	1 770 918,09 €	1 806 000,00 €	1 768 991,29 €	1 815 600,00 €
002 - Résultat de fonctionnement	66 353,96 €	66 353,96 €	66 353,96 €	53 345,06 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULE	1 837 272,05 €	1 872 353,96 €	1 835 345,25 €	1 868 945,06 €

Recettes du chapitre 70 :

	BP + DM 2022	CA 2022	BP + DM 2023	Réalisé 2023	Réalisé %
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	118 000,00 €	94 109,63 €	125 000,00 €	97 071,19 €	78%
7022 - Coupes de bois	- €	- €	10 000,00 €	- €	0,00%
70311 - Concession dans les cimetières (produit net)	4 000,00 €	2 732,64 €	5 000,00 €	5 017,00 €	100,34%
70323 - Redevance d'occupation du domaine public communal	2 500,00 €	2 392,05 €	5 000,00 €	3 682,00 €	73,64%
70388 - Autres redevances et recettes diverses	11 500,00 €	3 843,14 €	5 000,00 €	1 073,75 €	21,48%
704 - Travaux	- €	- €	- €	756,00 €	-
7067 - Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	100 000,00 €	85 141,80 €	100 000,00 €	86 542,44 €	86,54%

Proposition 2024 : 121 000 €

Recettes du chapitre 73 :

	BP + DM 2022	CA 2022	BP + DM 2023	Réalisé 2023	Réalisé %
73 - Impôts et taxes	954 000,00 €	972 528,93 €	1 080 000,00 €	1 083 542,39 €	100,33%
73111 - Impôts directs locaux	755 000,00 €	769 868,00 €	870 000,00 €	880 700,00 €	101,23%
7318 - Autres impôts locaux ou assimilés	- €	- €	- €	- €	
73211 - Attribution de compensation	16 500,00 €	17 060,00 €	25 000,00 €	24 940,00 €	99,76%
73212 - Dotation de solidarité communautaire	55 000,00 €	54 272,00 €	55 000,00 €	45 220,00 €	82,22%
73224 - Fonds départemental des DMTO pour les communes de - 5 000 habitants	80 000,00 €	83 286,93 €	80 000,00 €	82 282,39 €	102,85%
7343 - Taxes sur les pylônes électriques	47 500,00 €	48 042,00 €	50 000,00 €	50 400,00 €	100,80%

Contexte :

- Taxe foncière : augmentation des bases locatives de 3,9% par l'Etat
- Attribution de compensation : stabilité à priori
- Dotation de solidarité communautaire : stabilité pour 2024
- DMTO : baisse des constructions
- Taxe pylône : 55 332 € pour 2024

Proposition 2024 : 1 141 077 €, dont 926 500 € d'Impôts directs

Recettes du chapitre 74 :

	BP + DM 2022	CA 2022	BP + DM 2023	Réalisé 2023	Réalisé %
74 - Dotations, subventions et participations	404 000,00 €	432 973,02 €	501 000,00 €	528 557,15 €	105,50 %
7411 - Dotation forfaitaire	235 000,00 €	231 282,00 €	235 000,00 €	232 258,00 €	98,83%
74121 - Dotation de solidarité rurale	105 000,00 €	121 827,00 €	130 000,00 €	129 662,00 €	99,74%
74127 - Dotation nationale de péréquation	21 000,00 €	19 879,00 €	20 000,00 €	19 282,00 €	96,41%
744 - FCTV	4 000,00 €	5 139,68 €	5 000,00 €	4 472,23 €	89,44%
74718 - Autres	- €	1 217,34 €	- €	19 797,00 €	-
74741 - Communes membres du GFP	- €	- €	- €	2 431,92 €	-
78834 - Etat-Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	39 000,00 €	53 628,00 €	- €	56 896,00 €	-
748388 - Autres	- €	- €	50 000,00 €	2 250,00 €	4,50%
7488 - Autres attributions et participations	- €	- €	61 000,00 €	60 748,00 €	99,59%

Contexte :

- Dotations (DGF, DSR, DNP) : stabilité pour 2024
- FCTVA : maintenir le même montant pour le moment
- Compensation exo TH : montant non défini pour le moment
- Autres : Cantine à 1 € (15 144 € en 2023)
- La commune ne percevra pas le Filet de Sécurité en 2024 (60 748 € en 2023)

Proposition 2024 : 482 000 €

B. SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses d'Investissement

M57	BP + DM 2023	CA 2023	Réalisé %	RAR	Propositions nouvelles	Total 2024
Opération 10001 - Travaux divers voirie	160 000,00 €	19 872,50 €	12%	100 208,17 €	166 000,00 €	266 208,17 €
Opération 10003 - Ecole publique	100 000,00 €	20 060,04 €	20%	15 328,62 €	83 300,00 €	98 628,62 €
Opération 10007 - Eglise, cimetière	300 000,00 €	5 113,04 €	2%	- €	227 000,00 €	227 000,00 €
Opération 10022 - Mairie	29 936,36 €	20 021,54 €	67%	- €	14 000,00 €	14 000,00 €
Opération 10023 - Médiathèque	26 650,00 €	2 211,60 €	8%	- €	38 000,00 €	38 000,00 €
Opération 10024 - Services techniques	34 370,04 €	34 153,04 €	99%	- €	15 900,00 €	15 900,00 €
Opération 10025 - Restaurant scolaire	15 930,00 €	9 834,85 €	62%	- €	6 000,00 €	6 000,00 €
Opération 10027 - Chapelle de Loc Yvi	5 000,00 €	3 592,00 €	72%	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
Opération 10029 - Liaison cycliste vers Quimperlé	88 829,80 €	51 984,90 €	59%	- €	30 000,00 €	30 000,00 €
Opération 10030 - Terrain de football	50 000,00 €	6 944,45 €	14%	9 140,96 €	14 000,00 €	23 140,96 €
Opération 10032 - Salle polyvalente, Espace Louis Le Lann	30 000,00 €	2 666,33 €	9%	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
Opération 10033 - Equipements de loisirs et d'extérieur	150 000,00 €	2 100,00 €	1%	37 697,04 €	178 000,00 €	215 697,04 €
Opération 10034 - Verger conservatoire	8 128,00 €	5 877,24 €	72%	- €	- €	- €
Opération 10035 - Aménagement Maison Loc Yvi	20 000,00 €	- €	0%	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
Opération 10036 - Reboisement	25 000,00 €	1 799,08 €	7%	- €	25 000,00 €	25 000,00 €
Opération 10037 - Entente services mutualisés	- €	- €	-	- €	14 000,00 €	14 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	1 043 844,20 €	186 230,61 €	18%	162 374,79 €	856 200,00 €	1 018 574,79 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	180 000,00 €	171 413,62 €	95%	- €	150 000,00 €	150 000,00 €
020 - Dépenses imprévues	10 000,00 €	- €	0%	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	190 000,00 €	171 413,62 €	90%	- €	150 000,00 €	150 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 233 844,20 €	357 644,23 €	29%	162 374,79 €	1 006 200,00 €	1 168 574,79 €
001 - SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	84 753,91 €				90 044,64 €	90 044,64 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 318 598,11 €	357 644,23 €		162 374,79 €	1 096 244,64 €	1 258 619,43 €

OPERATIONS D'EQUIPEMENT :

Opération 10001 – Travaux divers de voirie : 266 208.17 €

RAR 2023 : Travaux de la Rue des Mimosas et de la Rue des Bruyères
COLAS : 97 633,83 €
PERSPECTIVES MO : 2 574,34 €

Projets 2024 :

Sécurisation de la route Kergroës : 110 000 € (COLAS)
Impasse des Prairies et Impasse des Camélias : 19 000 € (COLAS)
Voirie autres : 30 000 €
Moe : 7 000 €

Opération 10007 - Eglise, cimetière : 227 000 €

Projets 2024 :

Travaux Eglise : 200 000 €
Mission SPS : 2 000 €
Aléas Travaux : 10 000 €

Colombarium (extension) : 15 000 €

Opération 10023 – Médiathèque : 38 000 €

Projets 2024 :

Pergola avec PV : 35 000 €
Mobilier : 3000 € (2 chiliennes et serre-livres)

Opération 10003 - Ecole publique : 98 628.62 €

RAR 2023 :

AMO – Travaux Ecole (Phase n°1) : 12 885.30 € (SEMBREIZH)
Lits salle de sieste : 2 443.32 €

Projets 2024 :

Travaux Ecole Phase n°1 :
AMO – Travaux Ecole : 25 000 € (SEMBREIZH)
Moe - Travaux Ecole : 50 000 € (33% des honoraires envisagés)

Acquisition 4 PC et 10 tablettes école : 8 300 €

Opération 10022 – Mairie : 14 000 €

Projets 2024 :

Ravalement/nettoyage de la façade Mairie : 10 000 €
Informatique : 4 000 €

Opération 10024 - Services techniques : 15 900 €

Projets 2024 :

Godet griffe : 4 000 €
Tondeuse électrique : 1 300 €
Aspiro-souffleur : 600 €
Epaneur à engrais : 2 000 €
Illuminations de Noël : 8 000 €

Opération 10025 - Restaurant scolaire : 6 000 €

Projets 2024 :

Lave-vaisselle : 5 000 €
Ligne mobilier : 1 000 € (BCD et garderie)

Opération 10029 - Liaison cycliste vers Quimperlé : 30 000 €

Projets 2024 :

Prolongation piste : 30 000 €

Opération 10032 - Salle polyvalente, Espace Louis Le Lann : 20 000 €

Projets 2024 :

Vidéoprojecteur et éclairage : 20 000 €

Opération 10035 - Aménagement Maison Loc Yvi : 15 000 €

Projets 2024 :

Travaux (refacturé au CCAS)

Opération 10037 - Entente services mutualisés : 14 000 €

Projets 2024 :

Facturation Querrien des travaux de rénovation de l'Espace Jeunes en 2023

Opération 10027 - Chapelle de Loc Yvi : 10 000 €

Projets 2024 :

Extérieur chapelle : 10 000 €

Opération 10030 - Terrain de football : 23 140.96 €

RAR 2023 :

Clôture du Stade : 9 140.96 € (SITC)

Projets 2024 :

Travaux éclairage : 6 000 €
Vestiaires : 8 000 €

Opération 10033 - Equipements de loisirs et d'extérieur : 215 697.04 €

RAR 2023 :

Etude de sol Pumptrack : 2 166 € (ECR) et 629.04 (SITC)
Revêtement du sol de l'aire de jeux : 34 902 € (Imagin'Aires)

Projets 2024 :

Pumptrack : 150 000€ de travaux et 10 000 € de Moe
Aire de Jeux : Structures Jeux (12 000€) et tonnelle (6 000 €)

Opération 10036 – Reboisement

Projets 2024 :

Opération de boisement de la zone de Lost Ar Roc 'h

- Recettes d'Investissement

M57	BP + DM 2023	CA 2023	Réalisé %	RAR	Propositions nouvelles	Total 2024
13 - Subventions d'investissement	312 031,98 €	28 000,00 €	9%	- €	248 000,00 €	248 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	438 962,17 €	- €	0%	- €	266 267,19 €	266 267,19 €
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	750 994,15 €	28 000,00 €	4%	- €	514 267,19 €	514 267,19 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	250 000,00 €	312 441,83 €	125%	- €	407 000,00 €	407 000,00 €
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	250 000,00 €	312 441,83 €	125%	- €	407 000,00 €	407 000,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 000 994,15 €	340 441,83 €	34%	- €	921 267,19 €	921 267,19 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	305 103,96 €				321 352,24 €	321 352,24 €
040 - Opération ordre de transfert entre les sections	12 500,00 €	11 911,67 €	95%	- €	16 000,00 €	16 000,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	317 603,96 €	11 911,67 €	4%	- €	337 352,24 €	337 352,24 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 318 598,11 €	352 353,50 €	27%	- €	1 258 619,43 €	1 258 619,43 €

Recettes du chapitre 13 :

Ces recettes correspondent aux demandes de versement des subventions sollicités dans le cadre de nos opérations d'équipement.

Cela concernera :

- Travaux Eglise : DRAC, Région et Département
- Espaces Extérieurs : Etat et Département
- Ecole : Etat
- Voirie / Piste Cyclable : Département (FDSR)

Recettes du chapitre 10 :

Cela concerne :

- Le FCTVA : 22 000 €
- La Taxe d'Aménagement : 35 000 €
- L'excédent de fonctionnement capitalisés : 350 000 €

C – RESULTAT ET AFFECTATION DU RESULTAT

	2022	2023
FONCTIONNEMENT		
Dépenses 2023	1 568 215,43 €	1 432 000,19 €
Recettes 2023	1 770 918,09 €	1 768 991,29 €
Résultat de l'exercice	202 702,66 €	336 991,10 €
Résultat de fonctionnement reporté	63 651,30 €	66 353,96 €
Résultat de clôture	266 353,96 €	403 345,06 €

	2022	2023
INVESTISSEMENT		
Dépenses 2023	785 982,09 €	357 644,23 €
Recettes 2023	843 041,20 €	352 353,50 €
Résultat de l'exercice	57 059,11 €	- 5 290,73 €
Solde d'investissement reporté	- 141 813,02 €	- 84 753,91 €
Résultat de clôture	- 84 753,91 €	- 90 044,64 €

	2022	2023
BESOIN DE FINANCEMENT EN INVESTISSEMENT		
Solde de clôture 2023	- 84 753,91 €	- 90 044,64 €
RAR en dépenses	92 844,20 €	162 374,79 €
RAR en recettes	40 031,98 €	- €
Besoin de financement 2023	137 566,13 €	252 419,43 €

Le résultat brut de la section de Fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'Investissement (article 1068).

Le reliquat peut être affecté librement entre la section de Fonctionnement (au 002) et la section d'Investissement (art. 1068).

Il sera proposé de le reporter de la façon suivante :

- **Compte 1068 : 350 000 €**
- **Compte 002 : 53 345.06 €**

D – PROGRAMME PLURIANNE D'INVESTISSEMENT

La commune a été accompagnée par le Cabinet Ressources Consultants Finances, dans l'élaboration d'un Programme prévisionnel et pluriannuel d'Investissement.

Le PPI est un outil de pilotage financier et politique. Il dresse la liste de l'ensemble des projets programmés par la majorité municipale et des financements qui leur sont attribués chaque année. Il est par nature évolutif et est actualisé et ajusté selon les évolutions de l'environnement économique, technique et juridique.

Programme prévisionnel 2024 – 2030 :

(Montant en milliers d'euros)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Voirie	20	246	70	70	70	70	70	70
Services techniques	34	16	10	10	10	10	150	100
Restaurant municipal (hors travaux)	10	5	10	10	10	10	10	10
Services administratifs	18	18	10	10	10	10	10	10
Ecole (hors travaux)	16	10	15	15	15	15	15	15
Médiathèque	2	8	8	8	8	8	8	8
Rénovation Eglise	5	215	300	300	0	0	0	0
Rénovation Ecole 1ère tranche	4	87	500	1 000	0	0	0	0
Rénovation Ecole 2ème tranche	0	0	0	40	80	2 000	2 000	0
Equipement de loisir et d'extérieur	2	205	10	10	10	10	10	10
Rénovation énergétique Espace Louis Le Lann	0	0	0	0	500	0	0	0
Liaison vélo Quimperlé	52	30	0	0	200	0	0	0
Reboisement	2	20	5	5	5	5	5	5
Autres opérations d'équipement	22	40	40	40	40	40	40	40
Effet actualisation	0	0	20	61	59	180	241	34
Total dépenses d'équipement	186	900	998	1 579	1 017	2 358	2 559	302

Programme prévisionnel des subventions sollicitées

Travaux rénovation Ecole – Phase n°1

Coût du projet (en € HT)		Recettes (en €)		
Honoraires Moe	137 000,00 €	Etat DETR	400 000,00 €	25%
CSPS, diagnostics complémentaires, frais divers	100 000,00 €	Etat DSIL	250 000,00 €	16%
Travaux	1 145 000,00 €	Etat - Fonds Verts	100 000,00 €	6%
Autres travaux (réseaux)	10 000,00 €	Région - BVEB	300 000,00 €	19%
Aléas / actualisation des prix (19% des travaux)	217 550,00 €	Département	120 000,00 €	7%
		Quimperlé Communauté (Fonds de concours)	50 000,00 €	3%
		Autofinancement	389 550,00 €	24%
TOTAL	1 609 550,00 €	TOTAL	1 609 550,00 €	100%

Restauration Eglise de Saint-Méen

DEPENSES		RECETTES		
Honoraires - Etudes	30 000,00 €	Etat - DRAC	46 000,00 €	20%
Travaux	200 000,00 €	Région - Valorisation des édifices publics	46 000,00 €	20%
		CD 29 - Pacte Finistère - Volet 2 2023-2024	60 000,00 €	26%
		CD 29 - Pacte Finistère - Patrimoine	20 000,00 €	9%
		Fondation du Patrimoine	5 000,00 €	2%
		Autofinancement	53 000,00 €	23%
TOTAL	230 000,00 €	TOTAL	230 000,00 €	100%

Restauration Eglise de Saint-Méen

Coût du projet (en € HT)		Recettes (en €)		
Etude, dépose et traitement curatif des statues inscrites au MH	18 200,00 €	Région - Conservation, restauration, de valorisation des objets mobiliers protégés	10 000,00 €	29%
Etude, dépose et traitement curatif des boiseries et mobiliers en bois	16 600,00 €	Département - Patrimoine / Objets mobiliers	10 000,00 €	29%
		Autofinancement	14 800,00 €	43%
TOTAL	34 800,00 €	TOTAL	34 800,00 €	100%

Aménagement des Espaces publics et d'extérieur

Coût du projet (en € HT)		Recettes (en €)		%
Pumptrack	150 000,00 €	Etat - DSIL	100 000,00 €	47%
Moe Pumptrack	10 000,00 €	Conseil Départemental - Volet 1 2024 du Pacte Finistère 2030	60 000,00 €	28%
Pergola	35 000,00 €			
Structures Aire de jeux	12 000,00 €			
Abri/Tonnelle Aire de jeux	6 000,00 €	Autofinancement	53 000,00 €	25%
TOTAL	213 000,00 €	TOTAL	213 000,00 €	100%

Aménagement piste cyclable et sécurité routière

Coût du projet (en € HT)		Recettes (en €)		
Liaison cyclable - RD vers Quimeprlé	35 000,00 €	Département au titre du Fonds Départemental de Sécurité Routière (FDSR)	20 000,00 €	31%
Route de Kergroës - Sécurisation de l'accès à la RD	30 000,00 €	Quimperlé- communauté - Fonds de concours Aménagement itinéraires cyclables	8 750,00 €	13%
		Autofinancement	36 250,00 €	56%
TOTAL	65 000,00 €	TOTAL	65 000,00 €	100%

Acquisition matériel numérique – Ecole

Coût du projet (en € HT)		Recettes (en €)		
Acquisition de deux PC	5 000,00 €	Département - Territoire Numérique Educatif	5 900,00 €	69%
Acquisition de 10 tablettes	3 500,00 €			
		Autofinancement	2 600,00 €	31%
TOTAL	8 500,00 €	TOTAL	8 500,00 €	100%

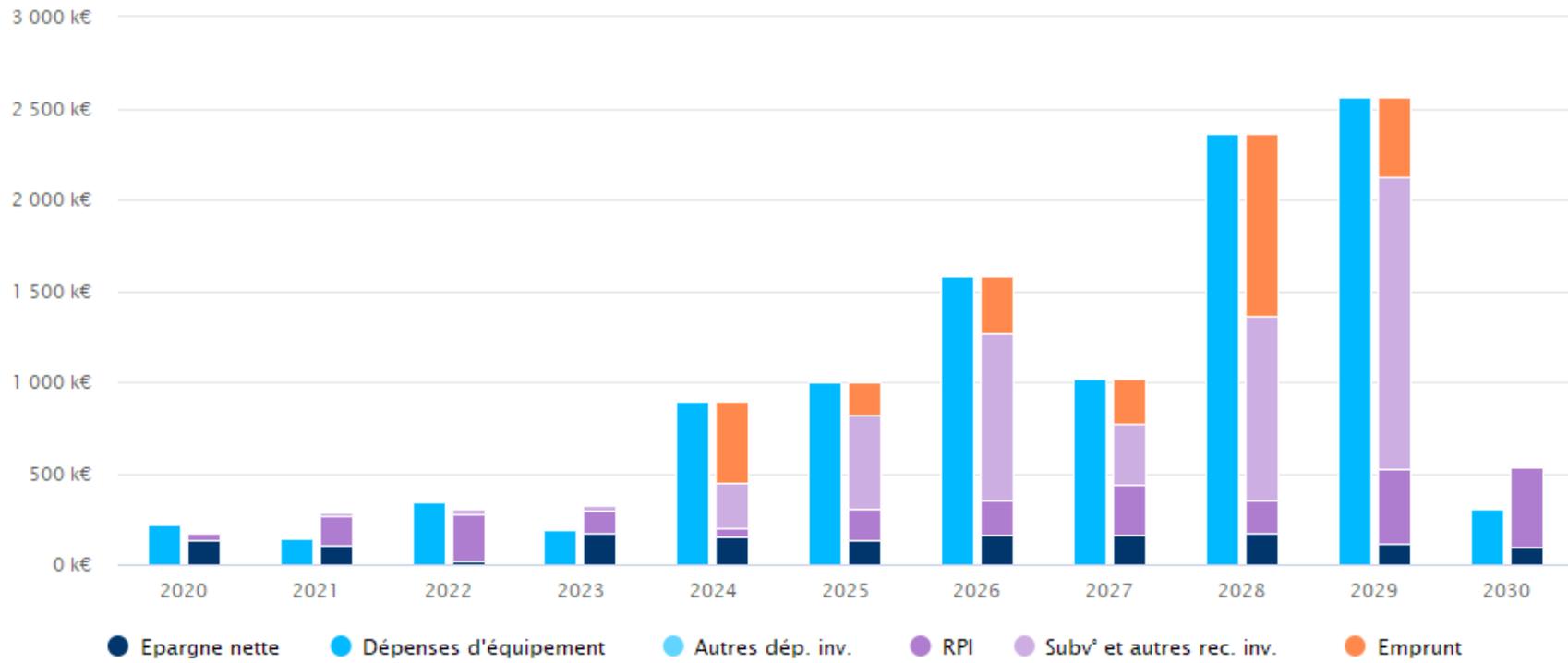
Financement prévisionnel de l'Investissement (hors annuité en capital)

La commune se rapproche du seuil d'exclusion de la DSR-Cible. En 2023, elle était de 81 320 €.

Deux scénarii sont donc proposés.

1^{er} scénario : sans perte de la DSR-cible

k€	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Dépenses d'investissement hors dette	186	900	998	1 579	1 017	2 358	2 559	302
Dépenses d'équipement	186	900	998	1 579	1 017	2 358	2 559	302
Opération pour cpte de tiers (dép.)	0	0	0	0	0	0	0	0
AC Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
Remboursements anticipés	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'investissement hors annuité en capital	186	900	998	1 579	1 017	2 358	2 559	302
Financement des investissements	321	900	998	1 579	1 017	2 358	2 559	537
Epargne nette	176	151	137	166	162	168	113	91
Ressources propres d'investissement (RPI)	117	53	170	185	281	188	408	441
FCTVA	51	28	145	160	256	163	383	416
Produits des cessions	0	0	0	0	0	0	0	0
AC Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
Diverses RPI (Ress. propres d'inv.)	66	25	25	25	25	25	25	25
Opération pour cpte de tiers (rec)	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonds affectés (amendes...)	0	5	5	5	5	5	5	5
Subventions yc DETR / DSIL	28	235	510	910	325	1 000	1 600	0
Emprunt	0	456	176	313	244	997	433	0



2^{ème} scénario : perte de la DSR-cible

k€	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Dépenses d'investissement hors dette	186	900	998	1 579	1 017	2 358	2 559	302
Dépenses d'équipement	186	900	998	1 579	1 017	2 358	2 559	302
Opération pour cpte de tiers (dép)	0	0	0	0	0	0	0	0
AC Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
Remboursements anticipés	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'investissement hors annuité en capital	186	900	998	1 579	1 017	2 358	2 559	302
Financement des investissements	321	900	998	1 579	1 017	2 358	2 559	394
Epargne nette	176	107	47	66	52	49	- 17	- 52
Ressources propres d'investissement (RPI)	117	53	170	185	281	188	408	441
FCTVA	51	28	145	160	256	163	383	416
Produits des cessions	0	0	0	0	0	0	0	0
AC Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
Diverses RPI	66	25	25	25	25	25	25	25
Opération pour cpte de tiers (rec)	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonds affectés (amendes...)	0	5	5	5	5	5	5	5
Subventions yc DETR / DSIL	28	235	510	910	325	1 000	1 600	0
Emprunt	0	500	266	413	354	1 116	563	0

